

CONTEXTE

Au cours de l'été 2016, la Ville de Rosemère procèdera à des travaux sur la rue de l'Île-Bélair Est, dans le cadre d'un projet de réhabilitation des infrastructures de ce secteur. Le 25 avril dernier, une séance d'information s'est tenue afin d'informer les résidents de cette rue sur le projet, ses échéanciers, et afin de répondre à leurs questions. Vous trouverez dans le présent document la synthèse des informations relatives au projet.

L'ensemble de ce projet de réhabilitation s'inscrit dans le cadre du plan d'intervention des travaux planifiés 2016 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), lequel vise à renouveler les conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la municipalité qui présentent des problématiques. Il est à noter que le projet de la rue de l'Île-Bélair est subventionné à 100% dans le cadre de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

Au cours des dernières années, plusieurs déficiences ont été constatées sur le plan des infrastructures municipales sur la rue de l'Île-Bélair Est : depuis 2011, cinq bris de la conduite d'eau potable sont survenus, six alésages dû à un refoulement d'égout ont dû être effectués depuis 2013, et une dégradation marquée de l'état de la chaussée a été constatée.

DESCRIPTION DU PROJET

Les travaux de réhabilitation seront réalisés par la méthode sans tranchée, ce qui permet de redonner l'intégrité structurale et d'étanchéité à une conduite déficiente par insertion d'une membrane de polyester souple imprégnée. Cette technique permet d'effectuer des travaux dits non intrusifs. Les travaux se dérouleront en semaine, de 7 h à 17 h, et **débuteront le lundi 2 mai.**

Phase 1

Cette phase du projet consiste à la réhabilitation de l'égout et le raccordement des entrées de service. Des travaux de nettoyage des conduites, de mise en place d'une gaine puis d'installation des bouches de nettoyage constituent les principales étapes de cette phase. Il est à noter que les citoyens seront avisés 48 heures avant le début des travaux.

Cette première phase, au coût de 247 000\$, sera réalisée par la firme Insituform technologies et s'étendra **du mois de mai au mois de juin 2016.**

Phases 2 et 3

Les phases 2 et 3 du projet consistent à la réhabilitation de la conduite d'eau potable et de la chaussée. Durant ces travaux, une installation du réseau temporaire sera prévue (un avis d'ébullition pourrait être en vigueur durant cette période), et des étapes de nettoyage, de gainage et de réfection des lieux prendront cours.

Ces deuxième et troisième phases seront au coût de 653 815\$ et seront réalisées par la firme Uniroc Construction. Les travaux se dérouleront **du mois de juillet à la fin août 2016.**

CONSIGNES SUR LE SITE

Durant les travaux, certaines consignes devront être respectées sur le site :

- La circulation locale est permise en tout temps sauf si entrave complète de la chaussée;
- L'accès aux véhicules d'urgence sera possible en tout temps;
- Les citoyens devront respecter les zones désignées pour le stationnement dans la rue;
- Une coordination sera nécessaire par les citoyens qui planifient des travaux de rénovation.



SUIVI DES TRAVAUX

Au cours de ce projet, des avis aux citoyens seront distribués selon les différentes étapes en cours et les impacts des travaux sur les résidents. De plus, un Info-Travaux sera mis à jour sur le site Internet de la Ville sous l'onglet Info-Travaux.

Également, la présence d'un surveillant des travaux est assurée en tout temps par la Direction des services techniques, travaux publics et environnement pour la durée du projet.

Des questions?

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser en tout temps au surveillant qui sera sur place, ou le joindre au numéro suivant :

514 242-2044

En terminant, la Ville de Rosemère demande la collaboration de tous les citoyens et intervenants afin d'optimiser la réalisation de ces projets de remplacement d'infrastructure, lesquels visent à assurer la qualité des services municipaux. La Ville de Rosemère souhaite compléter ces travaux à la satisfaction des citoyens, et ce, de façon sécuritaire pour tous.



CONTEXT

During the summer of 2016, the Town of Rosemère will proceed to work on Île-Bélair East street, as part of an infrastructure rehabilitation project in this sector. On April 25, a meeting was held to inform residents of this street on the project, its schedule, and to answer their questions. You will find in this document a summary of the information about the project.

This entire rehabilitation project is part of the 2016 intervention plan by the Ministry of Municipal Affairs and Land Occupancy (MAMOT), which aims at renewing water pipes, sewer and roads in the municipality where problems occur. Take note that the project is fully subsidized under the Quebec Gas Tax and contribution.

In recent years, several weaknesses were identified in terms of municipal infrastructure on Île-Bélair street: since 2011, five breaks of the drinking water line occurred, six holes due to a discharge of sewer had to be made since 2013, and a deterioration in the condition of the road was found.

The project

The rehabilitation work will be performed by the trenchless method, which helps restore the structural integrity and sealing to poor conduct by insertion of an impregnated flexible polyester membrane. This technique is considered non-intrusive work. Works will take place on weekdays, between 7 am and 5 pm, and **will begin on Monday, May 2.**

THE PROJECT

Phase 1

This phase of the project involves the rehabilitation of the sewer and connection of service entrances. The main steps of this phase are to clean up the pipes, install a cladding and the cleaning holes. It is noteworthy that citizens will be notified 48 hours before work begins.

This first phase, at a cost of \$ 247,000, will be performed by the Insituform Technologies compagny and will run **from May to June, 2016.**

Phases 2 and 3

Phases 2 et 3 of the project are to rehabilitate the drinking water line and pavement. During this work, an installation of temporary network will be provided (a boil water notice could be in effect during this period), and cleaning, cladding and repairing operations will take over.

These second and third phases will cost \$ 653 815 and will be conducted by the Uniroc Construction firm. Work will take place from **July to late August, 2016.**

Instructions on site

During works, instructions must be followed by citizens:

- Local traffic is permitted at all times unless complete obstruction of the roadway;
- Access for emergency vehicles will be possible at all times;
- Citizens must respect the areas designated for parking on the street;
- Coordination will be needed by the citizens who are planning renovations.

FOLLOW-UP

During this project, notices will be distributed to citizens regarding the different steps in progress and the impact of the work on residents. In addition, information will be updated on the website of the City under the Info-Works tab.

Also, the presence of a supervisor is ensured at all times by the Technical Services, Public Works and Environment Department for the duration of the project.

Questions?

For questions, you can contact at any time the supervisor on site, or reach him to the following number:

514 242-2044

To conclude, the Town of Rosemère asks the cooperation of all citizens and different stakeholders to optimize the completion of the infrastructure replacement project, which aims to ensure the quality of municipal services. The Town of Rosemère is concerned to complete the work to the satisfaction of the citizens, while ensuring their safety.



TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES

RUE DE L'ÎLE-BÉLAIR EST



Document d'information à l'intention du citoyen

Information document for the citizen

Avril 2016 / April 2016

